

L'ESSENTIEL DU CHAPITRE

Les évolutions de la République française

STABILITÉ ET RÉFORMES INSTITUTIONNELLES DE LA Ve RÉPUBLIQUE

Un régime stable qui se réforme

- Stabilité: régime en place depuis 1958
- 1993 à 1995 : Édouard Balladur 1er ministre (droite) et François Mitterrand président (gauche)
- 1997 à 2002 : Lionel Jospin 1er ministre (gauche) et Jacques Chirac président (droite)
- Quinquennat présidentiel : loi en 2000 appliquée à partir de 2002, fin des cohabitations

L'approfondissement de la décentralisation

- 1982 : Acte I (lois Defferre), pouvoirs donnés aux collectivités territoriales
- 2003-2004 : Acte II (Jean-Pierre Raffarin)
- la France est une République décentralisée
- davantage de pouvoirs aux régions et aux départements
- 2014-2015: Acte III (Francois Hollande)
- passage de 22 à 13 régions
- affirmation des métropoles

LA RÉAFFIRMATION DE LA LAÏCITÉ

Une laïcité menacée

- Une France de plus en plus sécularisée : apaisement des tensions au milieu des années 1980
- Renouveau religieux et radicalisation islamiste : le modèle de la laïcité est questionné
- « Affaire des foulards » (Creil, 1989)

Une laïcité réaffirmée

- Loi sur la laïcité (15 mars 2004) : interdiction du port de signes religieux ostentatoires
- Charte de la laïcité (2013) : respect des croyances et refus du prosélytisme
- La laïcité est questionnée : débat sur les crèches de Noël et sur le communautarisme

LA MISE EN PLACE DE NOUVEAUX DROITS

La parité : du principe aux applications

- Années 1990 : inégalités hommes/femmes importantes
- La parité: un principe constitutionnel (1999-2008)
- Conséquences en politique (loi de 1999) : les partis politiques doivent présenter aux élections autant de candidats de sexe féminin que masculin
- Conséguences dans les responsabilités professionnelles et sociales (loi de 2008) : meilleure représentation des femmes dans les conseils d'administration des grandes entreprises...
- Parité inachevée : inégalité des salaires mais réduction des écarts

Le PACS, le mariage pour tous, la PMA

- Revendications, mobilisations, débat : marche des fiertés...
- PACS (1999) : statut juridique protecteur pour les couples non mariés
- Mariage de personnes homosexuelles (2013): mêmes droits que les mariés hétérosexuels
- PMA (2020): ouverte aux femmes en couple et aux femmes seules



PRINCIPAUX ACTEURS



Jacques Chirac (1932-2019) Appartenant à la droite gaulliste, deux fois Premier ministre, il est président de la République de 1995 à 2007. Il fait passer le mandat présidentiel de 7 à 5 ans (2000). Durant son deuxième mandat. le Premier ministre Jean-Pierre Raffarin engage l'Acte II de la décentralisation (2003-2004). → p. 306



Lionel Jospin (né en 1937) Membre du Parti socialiste, il est Premier ministre de Jacques Chirac pendant 5 ans, de 1997 à 2002. C'est sous son gouvernement qu'est votée la loi sur le PACS et c'est à son initiative que Jacques Chirac décide de proposer au Congrès le passage du mandat présidentiel de 7 à 5 ans. → p. 306



Nicolas Sarkozy (né en 1955) Membre de la droite gaulliste, il est plusieurs fois ministre de 1993 à 2007 puis président de la République de 2007 à 2012. Durant son guinguennat, une réforme de la Constitution interdit à un président d'effectuer plus de 2 mandats consécutifs et une loi « d'initiative citoyenne » est votée.



François Hollande (né en 1954) Membre du Parti socialiste, il est président de la République de 2012 à 2017. Sous son guinguennat, la France entre dans l'Acte III de la décentralisation à partir de 2013, avec un redécoupage des régions qui passent de 22 à 13.



Christiane Taubira (née en 1952) Elle est garde des Sceaux et ministre de la Justice de 2012 à 2016 pendant le quinquennat de François Hollande. Elle défend devant l'Assemblée la loi sur le mariage pour tous. → p. 315



DATES CLÉS

Cohabitation entre Jacques 1997-2002 Chirac (président) et Lionel Jospin (Premier ministre)

2000 Vote de la loi sur le quinquennat

Loi sur le PACS 1999 La parité entre dans la Constitution

La « République décentralisée » 2003 entre dans la Constitution

Acte II de la décentralisation 2004 Loi sur la laïcité

Modification de la Constitution 2008 pour étendre le principe de parité

Mariage pour tous

2013-2015 Acte III de la décentralisation

NOTIONS À MAÎTRISER

Laïcité Principe selon lequel l'État est neutre vis-à-vis des religions. La laïcité garantit la liberté de conscience et de culte ainsi que la coexistence entre tous les croyants et non croyants. Elle n'est pas le refus des religions, elle est un moyen d'assurer à tous (croyants ou non) l'égalité devant la loi.

Parité femme-homme Égalité de traitement entre les hommes et les femmes. Dans un sens plus restreint, la représentation égale de chaque sexe dans les institutions politiques ou professionnelles et l'égalité salariale.

Décentralisation En France, transfert d'une partie des compétences de l'État aux collectivités territoriales. Avec le transfert de ces compétences, l'État doit aussi transférer les ressources financières correspondantes.